

PROCES VERBAL du CONSEIL COMMUNAUTAIRE - 25 janvier 2012

Le conseil communautaire dûment convoqué, se réunira le :

**Mercredi 25 janvier 2012 à 18 heures
Centre d'Animation Lorin de la Croix
Rue Edouard ANDRE - LA CROIX EN TOURAINE**

ORDRE DU JOUR :

- 1. Procès Verbal de la Précédente Réunion**
- 2. ZA de Sublaines Bois Gaulpied**
 - **Travaux de viabilisation**
 - **Eclairage Public - Octroi du marché et autorisation à la Présidente**
 - **Demande de subvention CG 37**
- 3. Piscine communautaire**
 - **Tarifs 2012**
 - **Personnel saisonnier - Création de postes**
- 4. Equipements sportifs communaux**
 - **Demande de subvention de la commune d'Epeigné les Bois**
- 5. Saison Culturelle**
 - **Adoption du bilan 2011**
- 6. Boucles Cyclables Intercommunales et Intercommunautaires**
 - **Route des Moulins à Vélo**
 - **Octroi de Marché de signalétique-**
 - **Demande de subvention**
 - **Groupement de commande - désignation de membres de la CAO spécifique au groupement**
- 7. Liste des marchés publics passés en 2011**
- 8. Finances**
 - **Autorisation à la Présidente de lancer une consultation - Emprunt Gendarmerie**
 - **Tarifs de vente de bois**
- 9. Document Unique de Prévention des Risques Professionnels**
 - **Demande de subvention auprès de la CNRACL**
- 10. SAFER du Centre**
 - **Adhésion Vigifoncier - Convention**
- 11. Commissions & Comités :**
 - **Culture & Tourisme du 29 novembre 2011**
 - **Etude Eco(lo)musée du 5 janvier 2012**
 - **Culture & Tourisme du 12 janvier 2012**
 - **Etude Sentier d'Interprétation du 16 janvier 2012**
 - **Gestion du Sport du 18 janvier 2012**
- 12. Questions diverses**

La Présidente,
Jocelyne COCHIN

SEANCE du 25 janvier 2012

L'An deux mil douze, le vingt-cinq janvier, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au Centre Lorin de La Croix, Salle Balzac, à La Croix en Touraine, sous la Présidence de Madame Jocelyne COCHIN, Présidente.

Etaient présents :

Athée sur Cher : M. Robert PAPINEAU - M. Jean Pierre PESTIE – M. Philippe VASLIN
Bléré : Mme Françoise BAROU – MM. Jean-Serge RAFEL - Robert GAUTHIER – Georges FORTIER
Absent excusé : M. Jean-François DEJUST, remplacé par M. Jean-Claude OMONT
Chenonceaux : M. Michel LE GOFF –
Absent excusé : M. Daniel CHAMPION, remplacé par M. Jocelyn DURAND
Chisseaux : MM. Pierre BAUER - Franck AUGIAS
Cigogné : M. Renaud MOULIN –
Absent excusé : M. Michel DUVAL, remplacé par M. Gérard JACQUES
Civray de Touraine : M. Alain BERNARD - M. Francis GELY
Courçay : M. Jean-François BISTER - Mme Béatrice BOYER
Dierre : Mme Françoise PICARD
Absent excusé : M. Max BESNARD, pouvoir à Mme Françoise PICARD
Epeigné les Bois : M. Michel MERGOT
Absent excusé : M. Jean-Michel PRIEUR, remplacé par M. Dominique HISBERGUE
Francueil : M. Jean-Louis CHERY – M. Jean François LEPAGE
La Croix en Touraine : Mme Jocelyne COCHIN –
Absent excusé : M. Denis CHANTREL, remplacé par Mme Violette SOUCHARD
Luzillé : M. Jacky GAUVIN –
Absente excusée : Mme Olivia MAURICE
Saint Martin le Beau : MM. Didier AVENET –Alain SCHNEL – Philippe VERNET
Sublaines : M. Christian FOUASSIER –
Absent excusé : M. Laurent HARTMANN

Elu présent sans voix délibérative : M. Alain KERBRIAND-POSTIC, Conseiller Général du canton de Bléré

Assistaient également à la séance : Mlle Aurélia GERMANOTTI, et M. Eddy JORANDON

Le quorum est atteint, le conseil communautaire peut débiter

Secrétaire de Séance : Mme Françoise BAROU

1. PV Réunion du 15 décembre 2011

Sans aucune autre remarque, le Procès-Verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

2. ZA de Sublaines – Bois Gaulpied

- **Travaux de viabilisation –**
 - **Eclairage Public - Octroi du marché et autorisation à la Présidente**

La Présidente expose.

Les travaux relatifs à la zone d'activités pourront débiter au cours des prochains mois. En décembre 2011, les lots VRD et Réseaux d'eau ont été octroyés.

Une consultation a été lancée pour retenir l'entreprise chargée des travaux d'éclairage public.

Suite à l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres a émis un avis favorable pour l'octroi du marché à l'entreprise INEO pour un montant de 106 597,25 € HT

Le conseil communautaire,

Vu le Code des Marchés Publics

Vu le projet d'aménagement de la ZA de Sublaines Bois Gaulpied sur la commune de Sublaines,

Vu le dossier de consultation des entreprises

Considérant l'avis de la commission d'appel d'offres de la communauté de communes de Bléré Val de Cher,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE Mme la Présidente à signer les marchés de travaux comme suit :**
 - Lot Unique - Eclairage Public : entreprise INEO Réseaux Centre pour un montant de 106 597.25 € HT

○ Demande de subventions

Madame la Présidente présente le dossier et indique au conseil communautaire qu'il est nécessaire de créer un tourne-à-gauche sur la RD 31 pour accéder à la Zone d'Activités et ainsi desservir la voie principale.

La communauté de communes intervient en tant que maître d'ouvrage et le conseil général pourrait nous octroyer une aide financière.

La consultation des entreprises a été faite et il convient d'autoriser la communauté de communes à solliciter le soutien financier du Conseil Général.

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Travaux terrassements - voirie	187 557,25 €	CCBVC	143 288,83 €
Travaux d'éclairage public	27 376,00 €	Conseil Général	71 644,42 €
	214 933,25 €		214 933,25 €

Le conseil communautaire,

Vu les résultats des consultations des entreprises tendant à la création d'un tourne-à-gauche sur la commune de Sublaines,

Vu le Permis d'Aménager de la Zone d'activités de Sublaines Bois Gaulpied sur la commune de Sublaines,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE le soutien financier du Conseil Général d'Indre et Loire pour la création d'un tourne-à-gauche sur la commune de Sublaines, sur la RD 31 pour accéder à l'ex RD58 (voie principale d'accès à la Zone d'Activités)**
- **AUTORISE Mme la Présidente, ou en son absence Monsieur le Vice Président délégué, à signer tous les documents relatifs au dossier**

Monsieur BERNARD rappelle que cet aménagement sera financé à hauteur de 2/3 par la CCBVC et d'un tiers par le Conseil Général. Il demande si le Conseil Général peut revoir sa participation à la hausse car le tourne-à-gauche va être aménagé sur une route départementale.

Monsieur KERBRIAND-POSTIC indique qu'il s'agit de la règle applicable depuis 2010 et que la CCBVC a bénéficié également d'une aide pour l'acquisition des terrains alors que le Conseil Général n'aide plus pour les investissements liés au foncier mais dit qu'il va revoir le dossier sans pouvoir promettre un résultat.

Monsieur BERNARD précise que le même problème se posera pour l'extension de la ZA de Ferrière à Athée-sur-Cher.

Monsieur FORTIER est étonné de l'attitude du Conseil Général en matière de développement économique et souhaite que des efforts soient faits dans le domaine.

Madame COCHIN dit que la CCBVC réagit car il s'agit d'une route départementale.

Monsieur KERBRIAND-POSTIC explique qu'il y a eu des transferts de fiscalité qui ont induits des baisses de ressources et que le Département ne perçoit plus que la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

Monsieur FORTIER souhaite que le Conseil Général aide davantage les actions menées en direction de l'économie.

Madame COCHIN remercie le Conseil Général pour son soutien sur l'acquisition du foncier.

3. Piscine communautaire de Bléré - Val de Cher

Monsieur le Vice Président délégué, Robert PAPINEAU présente le dossier. La commission « Gestion du Sport » s'est réunie le 18 janvier dernier et propose ce qui suit :

Date d'ouverture prévisionnelle : samedi 26 mai 2012 (Week-end de la Pentecôte)

Date de fermeture prévisionnelle : vendredi 28 septembre 2012

Ouverte au public les Week-end du 26/05 au 01/07 puis tous les jours du 06/07 au 03/09 et les 3 Week-end de septembre.

Cela permet d'ouvrir aux scolaires 5 semaines en juin + 3 semaines en septembre pour permettre un cycle de 8 semaines (soit 16 séances) - 1 semaine de battement du 4 au 7 septembre 2012.

Pour les tarifs, la commission propose de laisser les tarifs inchangés.

a. Tarifs

Le conseil communautaire,

Vu les statuts de la communauté de communes de Bléré Val de Cher modifiés,

Sur proposition de la commission « Gestion du Sport »,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention),

- **ADOPTE les tarifs 2012 d'accès à la piscine communautaire de Bléré Val de Cher comme suit :**

- **Tarifs normaux :**

	2012
Enfants de moins de 3 ans	Gratuit
Enfants de 3 à 16 ans (y compris visiteurs et accompagnateurs)	1.70 €
Enfants – Carnet de 10 entrées	14,00 €
Adultes (y compris visiteurs et accompagnateurs)	2.80 €
Adultes – Carnet de 10 entrées	23.00 €

Il est précisé que toute personne accédant à la piscine doit être munie d'un ticket (y compris les accompagnateurs pour les ALSH)

Rappel : nous acceptons les Chèques Vacances

- **Tarifs ALSH – Accueil Loisirs sans hébergement ayant leur siège social au sein de notre Communauté de Communes / MJC de Bléré**

	2012
Enfants de moins de 3 ans	Gratuit
Enfants de 3 à 16 ans	1.00 €
Adultes	1.50 €
Visiteurs enfants de 3 à 16 ans	1.00 €
Visiteurs adulte + accompagnateurs	1.50 €

Il est précisé que les ALSH extérieurs doivent s'acquitter du tarif normal d'entrée à la piscine.

- **Tarifs Campings**

	2012
Enfants – Carnet de 10 entrées	10,00 €
Adultes – Carnet de 10 entrées	20.00 €

Ces tarifs ne sont valables que pour la commande par les gestionnaires des campings de Bléré, Civray de Touraine, Chenonceaux, Francueil et Chisseaux de carnets entiers.

Le tarif sera indiqué sur le ticket.

La vente se fera directement au gestionnaire, charge à lui de les donner ou vendre à ses clients (en s'obligeant à ne pas marger sur les tickets).

- **Location de lignes d'eau**

	2012
Locations Ligne d'eau	800 €

b. Tarifs de Natation scolaire

Madame COCHIN indique que ce point est ajourné tant que la commission finances n'a pas examinée cette proposition.

c. Personnel saisonnier

La Commission propose de créer des postes pour assurer la saison estivale 2012 de la piscine communautaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ADOPTE le tableau des effectifs suivant pour la saison estivale 2012 pour la Piscine Communautaire de Bléré – Val de Cher :**

2 caissiers (ères)	Du 01/05/2012 au 31/10/2012	IB 297 – IM 302
2 surveillant(e)s de vestiaire	id	id
1 agent d'entretien	id	id

4. Demande de subvention de la commune d'Epeigné les Bois – Equipements sportifs communaux

Madame la Présidente rappelle que, par délibération en date du 24 septembre 2009, la Communauté de Communes de Bléré – Val de Cher a mis en place un dispositif de subvention au profit de ses communes membres pour la création, la réhabilitation ou la modernisation d'équipements sportifs communaux.

Dans ce cadre, la commission « Gestion du Sport » a étudié la demande de subvention de la Commune de Epeigné les Bois tendant à la création d'un citystade.

La commission, compte tenu des éléments fournis a émis un avis favorable à la demande de subvention de la Commune de Epeigné les Bois.

Le conseil communautaire, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **OCTROIE une subvention maximale de 20 000€ à la commune de Epeigné les Bois pour la réhabilitation de son terrain de football et de son terrain de pétanque, selon les modalités des conventions de financement des équipements sportifs communaux,**
- **DIT que cette somme sera révisée en fonction du coût réel de l'investissement, et des aides perçues par ailleurs par la commune pour ce projet**
- **S'OBLIGE à inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2011 de la Communauté de Communes de Bléré – Val de Cher, Article 204141-40**
- **AUTORISE Mme la Présidente, ou en son absence Monsieur le 1er Vice Président, à signer tous les documents relatifs au dossier**

5. Saison culturelle 2011 – Bilan

Monsieur le Vice Président délégué, Michel le GOFF présente le bilan de la saison culturelle 2011. Ce bilan a été présenté récemment en commission qui propose au conseil de l'adopter.

**Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ADOPTE le bilan de la saison culturelle 2011 de la Communauté de Communes de Bléré Val de Cher,**
- **AUTORISE Mme la Présidente, ou en son absence Monsieur le Vice Président délégué, à signer tous les documents relatifs au dossier**

6. Boucles Cyclables intercommunales et intercommunautaires

- **La Route des Moulins à Vélo –**
 - **Octroi du marché signalétique**

La Présidente expose.

Une consultation a été lancée pour la fourniture et la pose de la signalétique.

A l'issue de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres propose de retenir :

- L'entreprise **SIGNAL CONCEPT** pour un montant de 6 147,30 €.

De plus, l'entreprise propose une option chiffrée de 850,50 € HT pour le laquage des supports (mats). La CAO est favorable à cette option.

Monsieur LE GOFF indique qu'il y aura 57 panneaux posés et que le nombre a été revu à la baisse.

Le conseil communautaire,

Vu le Code des Marchés Publics

Vu les statuts de la communauté de communes de Bléré Val de Cher, modifiés

Vu le projet de création d'un itinéraire cyclotouristique dénommé « Route des Moulins à Vélo » sur les communes de Epeigné les Bois, Francueil, Luzillé,

Vu le dossier de consultation des entreprises,

Considérant l'avis de la commission d'appel d'offres de la communauté de communes de Bléré Val de Cher,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE Mme la Présidente à signer les marchés de travaux comme suit :

- Lot Unique – Fourniture et pose de la signalétique : entreprise SIGNAL Concept pour un montant de 6 997.80 € HT

○ **La Route des Moulins – Demande de subvention – CG 37**

Pour la réalisation de l'itinéraire « La Route des Moulins à vélo », il convient d'autoriser la Présidente à solliciter une aide financière auprès du Conseil Général.

Le plan de financement de l'opération se présente comme suit :

DEPENSES HT		RECETTES HT		
Maîtrise d'œuvre	4 050,00 €	Conseil Général	5 638,65 €	50%
Fourniture et pose de la signalétique	6 997,30 €	CCBVC	5 638,65 €	50%
Frais d'appel d'offres	230,00 €			
	11 277,30 €		11 277,30 €	

Le conseil communautaire, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE le soutien financier du Conseil Général d'Indre et Loire pour créer la Route des Moulins à vélo, sur les communes de Francueil, Luzillé et Epeigné les Bois**
 - **AUTORISE Mme la Présidente, ou en son absence Monsieur le 1^{er} Vice Président, à signer tous les documents relatifs au dossier**
- **Réalisation de boucles cyclables intercommunautaires – groupement de commande**

La Présidente expose.

Lors du conseil communautaire, les élus ont adopté un groupement de commande ayant pour objectif, avec les communautés voisines, de créer de nouveaux itinéraires :

- Amboise – Lussault-sur-Loire – Saint-Martin-le-Beau – Dierre (boucle n°10 au plan vélo du Pays Loire Touraine).
- Chenonceaux – Chisseaux – Souvigny-de-Touraine – Saint-Règle – Amboise – Civray-de-Touraine (boucle n°11 au plan vélo du Pays Loire Touraine).
- Chisseaux – Chissay-en-Touraine – Montrichard – Faverolles-sur-Cher – Céré-la-Ronde – Epeigné-les-Bois – Francueil – Saint-Georges-sur-Cher (boucle n°14 au plan vélo du Pays Loire Touraine).
- Chenonceaux – Civray-de-Touraine – Amboise (boucle n°16 au plan vélo du Pays Loire Touraine).

Il convient de compléter la délibération en nommant les membres de la CAO spécifique.

Madame COCHIN et Monsieur GAUTHIER sont proposés respectivement comme titulaire et suppléants.

Monsieur FORTIER demande qui finance la réalisation des boucles cyclables.

Madame COCHIN répond que nous pouvons prétendre à des subventions du Conseil Général (50 %) et du Conseil Régional (30%).

Monsieur FORTIER souhaite savoir qui gère et organise la politique touristique en matière de boucles cyclables. En effet, il faut une coordination de la communication en la matière, en fédérant les acteurs pour avoir une véritable politique en matière de tourisme.

Monsieur KERBRIAND-POSTIC rappelle que des boucles ont été définies au niveau du schéma vélo du Pays Loire Touraine.

Pour les randonnées pédestres, il existe un document qui recense tous les circuits.

Il précise qu'une commission a été mise en place et qu'elle est chargée de travailler sur le schéma départemental des itinéraires cyclo-touristiques. L'objectif est d'élaborer un document unique qui répertorie l'ensemble des boucles cyclables du département.

Le conseil communautaire,

**Vu le schéma régional des boucles cyclables, et notamment le schéma du Pays Loire Touraine,
Vu la délibération du conseil communautaire 2011.206 en date du 15 décembre 2011 acceptant la création d'un groupement de commande entre les communautés de communes du Val d'Amboise, du cher à la Loire, de Bléré Val de Cher et la commune de Céré la Ronde,**

Vu la délibération du 10 avril 2008 fixant la liste des membres de la commission d'appel d'offres de la CCBVC,

Considérant qu'il est nécessaire de nommer deux personnes (un titulaire et un suppléant), issus de la CAO de la CCBVC, à la Commission spécifique au groupement de commande,

Sur proposition de la Présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **NOMME** Madame Jocelyne COCHIN, membre titulaire, et monsieur Robert GAUTHIER, membre suppléant à la commission d'appel d'offres spéciale du groupement,
- **AUTORISE** Mme la Présidente, ou Monsieur le Premier Vice Président délégué à signer tous les éléments relatifs à ce dossier

7. Marchés Publics passés en 2011

La Présidente indique qu'il convient au conseil communautaire d'adopter la liste des marchés supérieurs à 20 000 € HT conclus par la CCBVC au cours de l'année 2011 (conformément à l'arrêté du 26 décembre 2007 pris en application de l'article 133 du CMP)

Le conseil communautaire,

Conformément à l'article 133 du Code des Marchés Publics,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** la liste des marchés de plus de 20 000 € conclus en 2011,
- **PRECISE** que cette liste fera l'objet d'une publication par le biais de la plate-forme de dématérialisation des marchés publics cc-blere-valdecher.e-marchespublics.com,
- **AUTORISE** Mme la Présidente à signer toutes les pièces afférentes au dossier

8. Finances

• Autorisation à la Présidente de contracter des emprunts

La communauté de communes de Bléré-Val de Cher porte la construction de la nouvelle brigade de Gendarmerie de Bléré (locaux administratifs et techniques, 18 logements et un chenil).

Les travaux avancent et la communauté de communes doit payer les entreprises. Un emprunt devra être contracté avant le vote du budget communautaire.

Ainsi, il convient d'autoriser Mme la présidente de la communauté de communes à négocier au mieux de nos intérêts un ou plusieurs emprunt(s), dans la limite du plan de financement ci après

:

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	%
Maitrise d'œuvre (7,5 %)	215 100,00 €			
Construction (marché)	2 979 304,95 €	Subvention d'Etat	561 816,00 €	13%
Avenants	1 277,60 €	DDR	150 000,00 €	4%
SPS	7 332,00 €			
Contrôle Technique	17 905,00 €			
Loi sur l'eau	4 620,00 €			
Frais d'Appel d'Offres	22 549,13 €			
Etude de Sol	5 300,00 €	Emprunt	3 474 554,48 €	83%
Terrain	240 000,00 €			
Domage Ouvrage	45 717,62 €			
Frais sur terrain (estimatif)	9 600,00 €			
TVA	637 664,18 €			
	4 186 370,48 €		4 186 370,48 €	100%

Monsieur MOULIN fait part de son étonnement concernant les taux d'emprunt pratiqués.

Il estime qu'une banque à moins de risque en prêtant à une collectivité et pourtant nous ne bénéficions pas de meilleurs taux que des particuliers.

Monsieur GELY sollicite un état récapitulatif de l'endettement de la CCBVC. Mme COCHIN répond que cet élément est fourni avec le compte administratif, et lors du vote du budget.

Madame COCHIN indique que la commission des finances sera consultée pour que le choix soit fait d'un commun accord.

Monsieur RAFEL demande si il y aura plusieurs prêts de contracter ou un seul.

Madame COCHIN répond qu'en raison du montant il y aura probablement plusieurs emprunts. Monsieur BAUER souhaite savoir si le recours à un courtier a été envisagé.

Madame COCHIN précise que cela n'a pas été envisagé pour le moment mais dit que la question sera étudiée. L'objectif est d'endetter le moins possible la CCBVC. Elle précise qu'elle refusera de contracter des emprunts à risque et qu'elle préfère un taux fixe.

Il est rappelé que loyers encaissés couvriront les remboursements d'emprunt

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **CHARGE Madame la Présidente de négocier, au mieux des intérêts de la communauté de communes de Bléré Val de Cher, un ou plusieurs emprunt(s) dans la limite de la somme de 3 474 554.48 €,**
- **DEMANDE à ce que la commission des finances de la communauté de communes de Bléré Val de Cher soit consultée avant la signature de l'emprunt,**
- **AUTORISE Mme la Présidente, ou Monsieur le Premier Vice Président délégué à signer tous les éléments relatifs à ce dossier**

- **Tarifs - Vente de bois de chauffage**

La communauté de communes de Bléré val de Cher est propriétaire de plusieurs parcelles boisées, sur lesquelles des projets d'aménagement sont prévus (zone de Bois Pataud notamment). Il est nécessaire de faire exploiter le bois.

Il convient par conséquent de fixer le tarif de vente du bois. Il est proposé un tarif unique de 10 €/stère.

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, FIXE le tarif de vente de bois à 10 € le stère de bois coupé

9. Document Unique de prévention des Risques Professionnels

- **Demande de subvention auprès de la CNRACL**

La Présidente expose.

Conformément à la réglementation, la CCBVC doit rédiger le Document Unique d'évaluation des risques professionnels pour ses agents. Ce document sera rédigé par l'ACMO de la CCBVC (constitution d'un groupe de travail nécessaire).

La CNRACL a créé, en 2001, le Fonds National de Prévention afin d'aider financièrement les Collectivités qui s'engagent dans une démarche de Prévention des Risques.

Le conseil communautaire,

Vu le dossier présenté,

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre et Loire en date du 8 décembre 2011,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **PREND ACTE du dossier présenté**
- **CREE un groupe de travail spécifique à ce dossier dont la composition sera définie par Mme la présidente de la communauté de communes,**
- **AUTORISE Mme la Présidente, ou M. Alain BERNARD, Premier Vice Président à solliciter l'aide du Fonds National de Prévention pour la réalisation du Document Unique de Prévention des Risques professionnels, et à signer tous les éléments relatifs à ce dossier**

10.SAFER du Centre

- **Adhésion au dispositif Vigifoncier - Convention jointe**

Madame COCHIN présente le dossier et propose au conseil communautaire d'accepter la proposition de convention faite par la SAFER du Centre. Il s'agit de mettre en place un outil de veille foncière sur l'ensemble de la communauté de communes.

Le coût annuel est de 1 500 € HT annuels.

La proposition de convention est jointe au dossier.

Les informations seront collectées par la CCBVC qui les transmettra aux communes.

Monsieur GAUVIN demande si la CCBVC dispose du droit de préemption.

Madame COCHIN répond par la négative.

Monsieur FORTIER dit que ces informations seraient utiles si elles parvenaient en amont, notamment pour permettre des acquisitions amiables.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'adhérer au dispositif Vigifoncier.

11. Commissions :

- **Culture & Tourisme du 29 novembre 2011**

Dans le compte-rendu, il est indiqué qu'il existe un manque de dynamisme entre les offices de tourisme. Monsieur AVENET réagit à ces propos. En effet, le compte rendu laisse imaginer un manque de coordination entre l'office de Bléré et celui de Chenonceaux alors que ce n'est pas le cas.

Monsieur LE GOFF dit que les relations sont très bonnes avec les offices de Bléré et Chenonceaux mais plus distantes avec celui d'Amboise.

Monsieur AVENET rappelle que l'étude touristique menée par le Pays Loire Touraine préconisait une fédération entre les offices de tourisme à l'échelle du pays.

Monsieur HISBERGUE précise les propos qu'il a tenus lors de cette réunion. Il regrette qu'il n'y ait pas plus de choses faites pour les offices de tourisme.

- **Etude Eco(lo)musée du 5 janvier 2012**

Monsieur KERBRIAND-POSTIC demande que soient adressées deux invitations pour les réunions relatives à l'Eco(lo)musée. L'une à l'attention de Madame TOURAINE et une autre à son attention.

- **Culture & Tourisme du 12 janvier 2012**
- **Etude Sentier d'Interprétation du 16 janvier 2012**
- **Gestion du Sport du 18 janvier 2012**

12. Questions Diverses

Séance levée à 19h25

La Présidente,
Jocelyne COCHIN

La secrétaire de séance,
Françoise BAROU

Les élus communautaires -